

PIERRE LEFAIVRE

CURRICULUM VITAE

Études		
B.Sc. en Physique	Université de Sherbrooke	1972
Certificat en enseignement	Université de Sherbrooke	1980
Baccalauréat en génie physique	École Polytechnique de Montréal	1988
Travail		
Enseignant de physique (dans les programmes de Sciences de la nature, de Techniques biologiques et de Techniques physiques)	Cégep de Sherbrooke	1973 à 2001
Directeur du Service de l'organisation scolaire	Cégep de Sherbrooke	2001 à 2014
Membre du Comité aviseur sur la tâche enseignante collégiale	CPNC (Comité patronal de négociation des collèges)	2011 à 2014
Consultant en Organisation scolaire de cegeps	Cégep de Sherbrooke, CPNC et Collège de Bois-de-Boulogne	2014 à 2017

PIERRE LEFAIVRE
Sujets de consultation et d'expertise

1-	Prévision du nombre d'étudiants, au niveau du cégep et au niveau de chacun des programmes d'enseignement
2-	Détermination du nombre de groupes-cours par discipline et par département, autant pour les cours de Formation générale que pour les cours de Formation spécifique
3-	Préparation d'un projet de répartition des ressources d'enseignement entre les départements et les disciplines
4-	Comparaison entre Ressources allouées à l'enseignement dans les programmes collégiaux (selon les normes – programmes ministérielles) et Ressources utilisées pour l'enseignement dans ces programmes
5-	Calcul de la tâche enseignante (enseignement, supervision de stages, libérations de toutes sortes). Calcul de la C.I. (charge d'enseignement individuel)
6-	Utilisation du logiciel d'exploitation pédagogique CLARA
7-	Engagement d'enseignants : valeur des contrats, durée des contrats, liens avec le Service des ressources humaines (SRH)
8-	Validation de congés de toutes sortes (valeur de congé) et liens avec le SRH
9-	Détermination des postes (nombre, discipline et liens avec le SRH) et des mises en disponibilité
10-	Relation avec les départements d'enseignement, et ce, en coordination avec le SRH
11-	Supervision de l'admission et de l'inscription des étudiants, et ce, en lien avec le Registrariat et les aides pédagogiques individuels
12-	Relation avec les syndicats en coordination avec le SRH, principalement avec le syndicat des enseignants
13-	Supervision de la confection des horaires des enseignants (connaissance des classes, des classes spécialisées, des stages à supervision directe et indirecte)
14-	Détermination de la grille de cours d'un programme collégial en fonction des compétences ministérielles